

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 13 décembre 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2024**

Président : Monsieur Christian PLUMARD

Étaient présents :

LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, MEDJIDI Mohamed, DELVERT Pierre, CAMARA Ibrahim, GUILLOSSOU Carine, DINAL Ronald, CHEAV Vanny, GLOAGUEN Cyrielle, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

LACOMBE Jacqueline	donne pouvoir à COURTINE Élisabeth
Pierre ALIX	donne pouvoir à GLOAGUEN Cyrielle
ALTAVILLA Laurence	donne pouvoir à WEGRZYNOWSKI Jean-Claude
CARCA Catherine	donne pouvoir à DELVERT Pierre
KHAU Catherine	donne pouvoir à LEFORT Martine
PEREIRA Ludovic	donne pouvoir à MEDJIDI Mohamed

Absent excusé : /

Secrétaire de séance : GLOAGUEN Cyrielle

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00

Monsieur le Président déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Monsieur le Président fait procéder à l'appel.

Monsieur le Président dit que le quorum est atteint.

Madame Cyrielle GLOAGUEN se propose comme secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2024

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après délibération, le conseil municipal, à **la majorité**,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **26 septembre 2024**

Pour : 22

Ne prend pas part au vote : 7 ((GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	OBJET	VOTE
2024 – 078	DECISION MODIFICATIVE N°2	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Abstention : 7
2024 – 079	AUTORISATION DE MANDATER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Abstention : 7
2024 – 080	CREANCES IRRECOUVRABLES	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Contre : 7
2024 – 081	PROVISION DE CREDITS	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Abstention : 7
2024 – 082	RECTIFICATION D'UNE ERREUR D'IMPUTATION COMPTABLE IMPACTANT LA CLASSE CONCERNANT LES CREANCES DETENUES PAR LE SYMVEP AUPRES DE SFR/NUMERICABLE ENTRE 2022 ET 2025	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Abstention : 7
2024 – 083	ELECTION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LEONARD DE VINCI	22 voix pour la liste AVEC VOUS POUR L'AVENIR DE SAINT THIBAUT 7 voix pour la liste STV L'AVENIR ENSEMBLE
2024 – 084	ELECTION DU REPRESENTANT DU SDESM	22 voix pour la liste AVEC VOUS POUR L'AVENIR DE SAINT THIBAUT 7 voix pour la liste STV L'AVENIR ENSEMBLE
2024 – 085	ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DE PUBLICITE	22 voix pour la liste AVEC VOUS POUR L'AVENIR DE SAINT THIBAUT 7 voix pour la liste STV L'AVENIR ENSEMBLE
2024 – 086	DEROGATION TARIFS « COMMUNE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025	Approuvée à L'UNANIMITE
2024 – 087	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE DEUXIEME MAISON MEDICALE	ANNULEE
2024 – 088	CONVENTION DE MISE EN PLACE DE PIEGES PHOTOGRAPHIQUES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES	Approuvée à L'UNANIMITE
2024 – 089	FIXATION DE LA REDEVANCE DUE EN CAS DE DEPOT SAUVAGE	Approuvée à L'UNANIMITE
2024 – 090	RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 ET ENQUETE FAMILLE – RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS ET CALCUL DE LEUR REMUNERATION ET DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR.	Approuvée à L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 077-217704386-20241219-LISTDELIB191224-DE

2024 – 091	CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUN AVEC LA CAMG RELATIF A L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	Approuvée à L'UNANIMITE
2024 – 092	AVIS SUR LE COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE D'AMENAGEMENT 77 POUR L'ANNEE 2023 CONCERNANT LA ZAC DU CENTRE BOURG (CRACL)	Prend acte à L'UNANIMITE
2024 – 093	OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNEE 2025	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 26 Contre : 3
2024 – 094	Modification du tableau des effectifs	Approuvée à L'UNANIMITE
2024 – 095	Renouvellement d'une activité accessoire	Approuvée à L'UNANIMITE

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

Secrétaire de séance : Madame Cyrielle GLOAGUEN



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 23 décembre 2024
Le Maire,
Christian PLUMARD

